

# RÉFORME DES RETRAITES : VERS UN « CONFLIT SOCIAL MAJEUR » EN JANVIER, SELON LES SYNDICATS

Par Bertrand Bissuel

6 décembre 2022

**Dans un communiqué commun diffusé au cours de la soirée, lundi 5 décembre, huit syndicats de salariés et cinq mouvements de défense de la jeunesse se disent « prêts » à des « grèves et manifestations » en début d'année si le gouvernement maintient son projet de reporter à 64 ou à 65 ans l'âge d'ouverture des droits à une pension.**

Article réservé aux abonnés



Lors de la manifestation contre la vie chère et l'inaction climatique, à Paris, le 16 octobre 2022. JULIEN DE ROSA / AFP

Les syndicats sont « prêts » pour la bataille [contre la réforme des retraites](#). Dans un communiqué commun diffusé au cours de la soirée, lundi 5 décembre, huit organisations de salariés et cinq mouvements de défense de la jeunesse réaffirment leur « volonté » de passer à l'action « ensemble » si le gouvernement maintient son projet de reporter à 64 ou à 65 ans l'âge d'ouverture des droits à une pension. Aucune date précise n'est arrêtée pour l'instant, mais les protagonistes expliquent qu'il faut s'attendre à des « grèves et manifestations » en janvier 2023, dans l'hypothèse où les intentions de l'exécutif sont mises en œuvre. L'affrontement paraît inexorable, les deux camps ayant des positions inconciliables sur ce dossier ultrasensible.

Le texte unitaire a été diffusé quelques minutes après une réunion de l'intersyndicale, qui a eu lieu au siège de la Fédération syndicale unitaire (FSU), aux Lilas (Seine-Saint-Denis). Y ont participé les

cinq confédérations représentatives à l'échelon interprofessionnel (CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, Force ouvrière) ainsi que la FSU, Solidaires, l'UNSA et des organisations défendant les étudiants et les lycéens (FAGE, FIDL, MNL, UNEF, VL).

## Contexte « particulièrement difficile »

Leur démarche survient alors que les grandes lignes de la réforme doivent être présentées avant le début des congés de Noël, aux alentours du 15 décembre. Les treize organisations expliquent d'ailleurs dans leur déclaration collective, qu'elles se rencontreront à nouveau le jour où les annonces gouvernementales seront faites, afin d'enclencher le mouvement de protestation. Si ce scénario se confirmait, c'est le pouvoir en place, qui, « *en s'entêtant, porterait l'entière responsabilité d'un conflit social majeur* », préviennent les signataires du communiqué, en rappelant le contexte « *particulièrement difficile* » dans lequel une part « *croissante* » de la population est plongée (envolée des prix de l'énergie et de nombreux autres produits et services, risques de coupures de courant...).

Au passage, les treize coalisés critiquent la communication gouvernementale, qu'ils jugent outrageusement alarmiste, dans le but de légitimer une mesure « *paramétrique* ». « *Le gouvernement instrumentalise la situation financière du système de retraites* », écrivent-ils, en ajoutant que celle-ci « *n'est pas en danger* ». Une appréciation qui vise clairement à répondre à Elisabeth Borne : dans l'entretien qu'elle a accordé au quotidien [Le Parisien](#) daté du 2 décembre, la première ministre avait dit que les régimes de pension seraient mis « *en péril* » si aucune disposition n'était prise pour combler les déficits.

L'intersyndicale considère que le recul de l'âge légal de départ à la retraite n'est nullement « *impératif* », contrairement à ce que soutiennent l'exécutif et sa majorité. D'autres « *alternatives, y compris financières, existent* », avance-t-elle, sans préciser lesquelles. Les organisations de salariés comptent en parler lorsqu'elles seront reçues, à tour de rôle, par le ministère du travail à partir de mercredi 7 décembre, dans le cadre de la concertation sur la réforme.

## « Le système n'est pas en danger »

« *Le principe d'une première journée de mobilisation, si le gouvernement fait ses annonces le 15 décembre, est calé au niveau intersyndical* », confie Yvan Ricordeau. Le secrétaire national de la CFDT explique qu'il convient d'attendre « *le contenu et la nature du texte qui nous sera proposé pour bâtir la stratégie* » de la centrale cégétiste et celle de l'alliance formée par les treize contestataires. « *Il y aura sans doute d'autres dates, ces questions seront décidées en commun à la prochaine réunion* », poursuit M. Ricordeau.

Numéro deux de la CGT, Catherine Perret se réjouit de « *l'unité syndicale complète* » qui s'est créée sur ce dossier. C'est la première fois, note-t-elle, qu'un tel événement se produit, depuis la réforme des retraites promulguée sous le quinquennat de Nicolas Sarkozy – celle-ci ayant eu pour effet de porter l'âge d'ouverture des droits de 60 à 62 ans. M<sup>me</sup> Perret fait valoir que la démarche des syndicats ne se place pas uniquement dans l'opposition pure et simple. « *Nous sommes aussi porteurs de propositions pour dire que le système n'est pas en danger et qu'il y a des solutions permettant de dégager des recettes afin de financer le système pour le rendre plus juste* », soutient-elle.

**Bertrand Bissuel**